

Une insertion plus favorable des diplômés de licence professionnelle sur le marché du travail

En 2016, 48 000 étudiants ont obtenu un diplôme de licence professionnelle (LP) à l'université, 37 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi ceux entrés dans la vie active, 92 % sont insérés dès 18 mois après l'obtention de leur diplôme et 93 % à 30 mois. Si le taux d'insertion à 30 mois est légèrement moindre que pour la promotion 2015, les diplômés 2016 bénéficient toutefois de conditions dans l'emploi plus favorables, notamment en termes de contrat et de niveau de qualification.

Une insertion plus rapide sur le marché du travail mais un taux d'insertion qui plafonne ensuite

Les taux d'insertion professionnelle des diplômés 2016, 18 et 30 mois après leur entrée dans la vie active, s'élèvent respectivement à 92 % et 93 %. Si l'insertion à 18 mois semble toujours plus rapide, le taux d'insertion à 30 mois a légèrement reculé par rapport à la promotion 2015, après deux années de hausse consécutives. Parallèlement, le taux de poursuite d'études à l'issue du diplôme progresse légèrement (37 %, +1 point par rapport à la promotion 2015).

Taux de poursuite d'études et d'insertion des diplômés de licence professionnelle (en %) et évolution (en point)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	40 (+1)	92 (=)	93 (-1)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	37 (+7)	87 (+5)	86 (-4)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	42 (+1)	86 (-1)	89 (=)
Sciences -Technologies- Santé (STS)	33 (+1)	93 (+2)	95 (+1)
Moyenne Licence pro.	37 (+1)	92 (+1)	93 (-1)

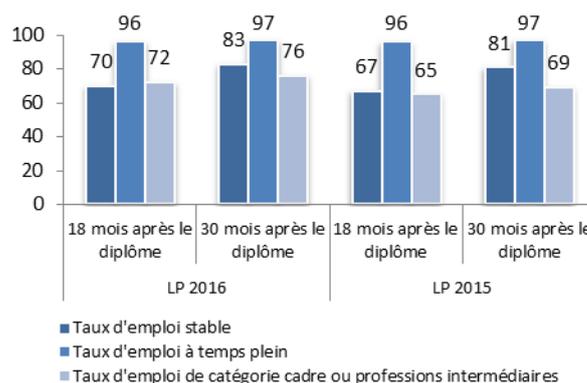
Lecture : 37 % des diplômés 2016 de licence professionnelle poursuivent ou reprennent leurs études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 93 % sont en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

La légère baisse du taux d'insertion à 30 mois des diplômés de 2016 par rapport à ceux de 2015 est imputable à celle des diplômés en Droit-Economie-Gestion (DEG), la dégradation de l'insertion observée à 30 mois en Lettres-Langues-Art (LLA) affectant peu de diplômés (2 % des licenciés). Dans le même temps, le taux d'insertion des diplômés en Sciences-Technologies-Santé (STS) progresse à 18 et à 30 mois pour atteindre respectivement 93 % et 95 %. Enfin, le taux d'insertion des diplômés en Sciences Humaines et Sociales (SHS) est en léger recul à 18 mois par rapport à la promotion 2015.

Des conditions d'emploi plus favorables dès 18 mois après l'entrée dans la vie active

Progression des conditions d'emploi des diplômés de licence professionnelle (en %)



Emploi stable* : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant.
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

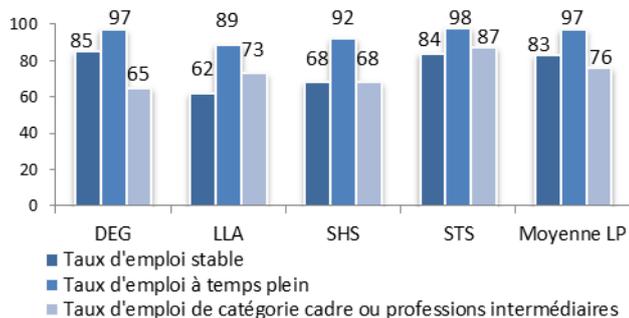
Une part importante des diplômés 2016 profite de conditions dans l'emploi favorables, et ce dès 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle. En décembre 2017, soit 18 mois après l'obtention du diplôme, les emplois sont occupés à temps plein dans leur quasi-totalité, 72 % sont de niveau cadre ou professions intermédiaires (+7 points par rapport aux diplômés de 2015). Le taux d'emploi stable s'élève à 70 % (+3 points) et progresse fortement pour atteindre 83 % en décembre 2018. Pendant cette période, l'amélioration est moindre pour le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires (+4 points à 76 %).

Des conditions d'emploi plus avantageuses dans le domaine des sciences et technologies

Les conditions d'emploi à 30 mois diffèrent fortement selon le domaine disciplinaire de la licence professionnelle en 2016. Ce sont les diplômés en STS qui tirent globalement leur épingle du jeu avec 84 % d'emplois stables et 87 % de niveau cadre ou professions intermédiaires. Si le taux d'emploi stable

est légèrement supérieur pour les diplômés en DEG (85 %), l'accès à la qualification au niveau cadre ou professions intermédiaires est en revanche moins fréquent (65 % des emplois).

Conditions d'emploi des diplômés de LP en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

Par rapport au domaine DEG, les débouchés professionnels au niveau cadre ou professions intermédiaires sont un peu plus importants pour les diplômés en LLA et SHS (73 % et 68 %). L'accès à un emploi stable (62 % et 68 %) ou, dans une moindre mesure, à un emploi à temps plein (89 % et 92 %) apparaît en revanche plus restreint.

Augmentation des salaires nets médians à 30 mois

Le salaire net mensuel médian des diplômés de licence professionnelle incluant les primes s'élève à 1 690 euros à 30 mois contre 1 570 euros à 18 mois.

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines disciplinaires	Salaire médian (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
DEG	1 530	1 670	+ 9 %
LLA	1 450	1 550	+ 7 %
SHS	1 410	1 500	+ 6 %
STS	1 600	1 710	+ 7 %
Moyenne Licence Pro.	1 570	1 690	+ 8 %

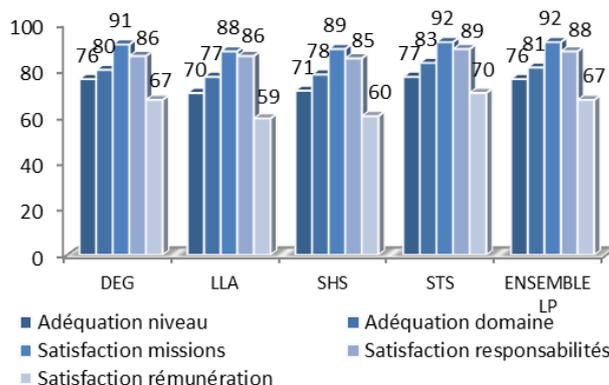
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

À 30 mois, la rémunération médiane a progressé de 40 euros par rapport à la promotion 2015. Toutefois, cette progression salariale n'est pas homogène entre domaines disciplinaires. La rémunération médiane est, par exemple, stable à 30 mois pour les diplômés de SHS et progresse de 10 euros en STS à 50 euros en LLA.

À 30 mois, les rémunérations médianes s'échelonnent ainsi de 1 500 euros pour les diplômés en SHS à 1 710 euros nets en STS.

Des emplois en adéquation avec le niveau et le domaine de formation

Adéquations et satisfactions des diplômés dans leur emploi (à 30 mois, en %)



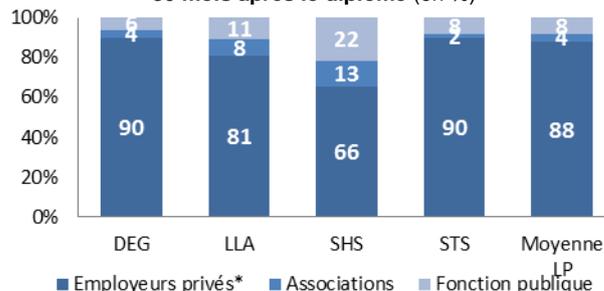
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

Une large majorité des diplômés de licence professionnelle considère que leur emploi à 30 mois est en adéquation avec un niveau bac + 3 (76 %) et/ou avec le domaine de spécialité du diplôme obtenu (81 %). Si la quasi-totalité des diplômés sont satisfaits des missions (92 %) et des responsabilités (88 %) endossées, l'adhésion est moindre sur le niveau de rémunération pratiqué (67 %).

Le secteur marchand, principal pourvoyeur des emplois à 30 mois

Les emplois occupés à 30 mois le sont à une large majorité dans le secteur privé (88 %), la fonction publique représentant par exemple seulement 8 % des emplois occupés.

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

Boris MÉNARD
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle en 2016 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de licence professionnelle est de 67 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/